

Maître Elodie CHOMETTE de la **SELARLU Elodie CHOMETTE AVOCAT**, Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE, demeurant 95 place de l'Europe, 73200 ALBERTVILLE - Tél. : **04 79 32 63 25** - Email : **contact@chomette-avocat.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE, au Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpains, 73200 ALBERTVILLE, au plus offrant et dernier enchérisseur, en **UN SEUL LOT** :

L'ADJUDICATION AURA LIEU Le VENDREDI 05 DECEMBRE 2025 à 14 HEURES

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE YERRES - CROSNE**, Caisse de Crédit Mutuel au capital de 135 Euros, dont le siège social se trouve 10 rue Marc Sangnier, 91330 YERRES, immatriculée au R.C.S. d'EVRY-COURCOURONNES sous le numéro 500 808 969, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié ès qualité audit siège. Ayant pour Avocat postulant Maître Elodie CHOMETTE de la SELARLU Elodie CHOMETTE AVOCAT, Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE et pour Avocat Plaidant la SOCIETE D'AVOCATS GUEDJ - HAAS-BIRI agissant par Maître Emmanuelle GUEDJ, Avocat au Barreau de l'Essonne.

DESIGNATION DU LOT MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier dénommé LE CHEVAL BLANC situé sur la commune de **MODANE (73500)**,
LE CUGNET DESSUS, Résidence Le Cheval Blanc, 20 rue des Bettets - Valfréjus.

Cadastré Section F lieudit LE CUGNET DESSUS numéros 1814 pour une contenance de 00 ha 04 a 00 ca, 2402 pour une contenance de 00 ha 00 a 46 ca et lieudit LE CHARMAIX EST numéros 2405 pour une contenance 00 ha 05 a 92 ca et 2474 pour une contenance 00 ha 16 a 03 ca. Soit contenance totale de 00 ha 26 a 41 ca.

Lot numéro 97 : Dans l'escalier B, au niveau R+6, couloir de gauche en sortant de l'ascenseur,

UN APPARTEMENT portant le **numéro 60** au plan et numéro 610/60 sur le plan de vente, comprenant selon procès-verbal descriptif dressé le 20 mars 2025 par Maître Rosemary BISON, Commissaire de Justice associée à SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (73) : un dégagement d'entrée avec coin-montagne, une pièce de vie, une kitchenette, une chambre, une salle de bain, un w.-c. et **un balcon de 3,1 m². Superficie privative** (Loi Carrez – hors balcon) : **31,70 m²**.
Et les 108/10.000^{èmes} des P.C.G. de l'immeuble. **LES LIEUX SONT INOCCUPÉS.**

MISE A PRIX : 10.000 Euros (Dix mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente.

Consignation préalable indispensable pour enchérir de 3.000 euros par chèque de banque à l'ordre de la CARPA.

NOTA : Les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE.
Fait et rédigé à ALBERTVILLE (73), le 06 octobre 2025. Signé : Maître Elodie CHOMETTE.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/00016.
- A **Maître Elodie CHOMETTE** de la **SELARLU Elodie CHOMETTE AVOCAT**, Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE, demeurant 95 place de l'Europe, 73200 ALBERTVILLE. Tél. : **04 79 32 63 25** - Email : **contact@chomette-avocat.fr**
- A la **SOCIETE D'AVOCATS GUEDJ - HAAS-BIRI** agissant par **Maître Emmanuelle GUEDJ**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 42 Ter rue de Corbeil, 91090 LISSES. Tél. : **01 60 87 41 00**

Sur les lieux où une visite sera organisée le MARDI 25 NOVEMBRE 2025 de 14 Heures à 15 Heures par Maître Rosemary BISON, Commissaire de Justice associée à SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (73) – Tél. : **04 79 64 01 78**.